

INAUGURATION du CENTRE de GESTION de COMPIEGNE

* * * *

ALLOCUTION DU PRESIDENT JEAN DUPONT

* *

*

Bâtir, c'est déjà une aventure !

Mais une maison faite pour l'homme dans son travail dépasse l'échelle et l'existence de ses concepteurs aussi bien que celles de ses utilisateurs. C'est pour cela que l'inauguration qui nous réunit ce soir revêt une solennité particulière.

Il s'agit du dixième Centre Régional de Gestion que la M.A.C.I.F. va ouvrir ; et c'est au nom du Conseil d'Administration et de la Direction Générale que j'ai le très grand plaisir de vous y accueillir et de vous exprimer mes vœux de bienvenue.

Je remercie tout d'abord les personnalités qui nous font l'honneur de leur présence :

- . M. LEGENDRE, Maire de COMPIEGNE, accompagné de ses adjoints,
- . M. MIANNÉ, Secrétaire Général de la Mairie,
- . M. DENIELOU, Président de l'UNIVERSITE de TECHNOLOGIE,
- . M. GAILLOT et Mme VILLEROY, Proviseur et Censeur de "CITE TECHNIQUE",
- . MM.AMBROISE et MOSER, représentant la M.A.A.F.,
- . M. le Délégué Régional de la M.A.I.F.,
- . M. WEINSTEIN, représentant la G.M.F.
- . M. MIERZIARQUE de l'A.N.P.E.

Je ne peux citer tout le monde. Ceux que j'ai oubliés voudront bien me pardonner.

...

Que fait-on dans un Centre de Gestion ?
Pourquoi régional ?
Et pourquoi la M.A.C.I.F. a-t-elle choisi COMPIEGNE ?

QUE FAIT-ON DANS UN CENTRE DE GESTION ?

Comme toute société d'assurance, quelle soit nationalisée, anonyme ou à forme mutuelle, la M.A.C.I.F. partage ses activités en deux secteurs :

- la PRODUCTION (des contrats)
- la GESTION (des sinistres).

Les assureurs ont coutume d'employer le mot "PRODUCTION" pour couvrir l'ensemble des opérations de ventes des contrats. Ce terme ne correspond pas à notre philosophie pour désigner les relations entre nos sociétaires et leur Mutuelle. Pour ce faire, la M.A.C.I.F. n'utilise pas d'intermédiaire. Elle dispose d'un réseau de 160 bureaux répartis sur tout le territoire.

Petites unités de 10 à 15 salariés, les bureaux sont chargés de recevoir les adhésions, de souscrire et modifier les contrats, d'enregistrer les déclarations de sinistres et même, quand ils ne sont pas trop graves, d'en effectuer la gestion.

L'immeuble que nous inaugurons aujourd'hui est destiné à héberger un personnel plus nombreux. Vous l'avez deviné.

Les tâches qui seront accomplies ici relèvent du secteur "PRODUCTION" pour :

- . l'acceptation des risques,
- . la constitution du fichier des assurés,
- . l'émission des avis d'échéance.

Elles dépendent du secteur "GESTION DES SINISTRES" pour les sinistres importants, principalement ceux qui peuvent entraîner des procédures judiciaires. Par exemple, en assurance auto, ceux que nous qualifions de "corporels".

Les 150 à 175 personnes qui vont progressivement s'installer dans ces magnifiques locaux auront donc la charge de gérer les contrats ainsi que les dossiers des sociétaires victimes d'accidents ou bien responsables de préjudices causés à des tiers.

POURQUOI UN CENTRE REGIONAL ?

Dans son organisation, la M.A.C.I.F. a fait des choix qui — d'une certaine manière — contribuent à son originalité et lui apportent la performance.

Cette dixième unité de gestion est, en fait, la septième décentralisée c'est-à-dire à l'extérieur de Niort, tandis qu'à côté du Siège Social, vous trouverez encore les trois Centres les plus anciens.

La M.A.C.I.F. donc satellise — si je puis m'exprimer ainsi — la fonction "GESTION".

Ce type d'organisation présente plusieurs avantages :

- Il confère à la délégation de pouvoirs les conditions de la réussite.
- Par ailleurs, les employés rassemblés dans un édifice de dimensions modestes bénéficient, pour accomplir leur travail, d'un environnement à l'échelle humaine. (Cela n'a rien à voir avec ces tours sans âme ; ces empilements de bureaux procurent probablement plus de satisfaction aux architectes du vertical qu'aux travailleurs du tertiaire).
- Enfin, la raison d'être de la Mutuelle implique, entre autres, de délivrer à ses sociétaires une prestation de qualité. La M.A.C.I.F. répond à cet objectif en rapprochant des assurés les outils nécessaires. La gestion des sinistres, c'est le service après-vente de l'assurance.

POURQUOI LA M.A.C.I.F. A-T-ELLE CHOISI COMPIEGNE ?

Est-ce le fait d'être née à NIORT, en province ?

Est-ce une conscience aiguë des contraintes liées aux grandes concentrations urbaines ?

Est-ce la volonté politique d'apporter aux villes moyennes des emplois utiles au développement économique et social ?

Toujours est-il que la M.A.C.I.F. a déjà réalisé des implantations à Saint-Etienne, Mulhouse, Lens, Arles, Agen et Romans.

Quand, en 1980, le taux d'accroissement de notre sociétariat s'accélère dans la région, la M.A.C.I.F. se trouve en quête d'un site nouveau. Les responsables chargés de cette affaire passent tout naturellement par COMPIEGNE.

Pour ne rien vous cacher, Monsieur le Maire n'a pas ménagé ses efforts pour faire valoir avec talent tous les charmes de sa cité. Mais je dois vous avouer, à la vérité, que nous étions déjà fortement attirés par l'endroit.

La notoriété de COMPIEGNE est une réalité depuis onze siècles.

De l'Abbaye de Saint-Corneille à la Clairière de Rethondes ; depuis sa fondation par Charles le Chauve jusqu'aux armistices glorieux et sombre de la Grande et de la drôle de guerre, votre ville, Monsieur le Maire, est mêlée aux principaux événements de l'Histoire de la France.

Ajoutez à cela, que les collaborateurs de la M.A.C.I.F. pourront y trouver, en plus des vieilles pierres, une certaine qualité de vie, vous comprendrez que le choix fût facile.

Eh bien ! Nous voici Compiégnois ! Vous reconnaîtrez que la M.A.C.I.F. a désormais le droit à ce titre. Cette ville n'est pas seulement la nôtre parce que nous allons y demeurer et y exercer nos activités mais aussi parce que nous y avons bâti un édifice. Cet édifice, je le souhaite, participera à un avenir encore long et prospère.

Après avoir usurpé le titre de Compiégnois, j'ai le devoir, en échange, de vous dire, en quelques mots, ce que nous sommes.

L'ORIGINE :

Des commerçants et des entrepreneurs de la région de Niort créent la M.A.C.I.F. en 1960. Ils lui donnent le statut juridique d'une Société à forme mutuelle qui fait, de ses assurés, des ASSOCIES qu'on appelle "SOCIETAIRES".

Le sociétaire donc a la double qualité :

- 1°) d'être associé par son adhésion aux statuts,
- 2°) d'être assuré par les contrats qu'il signe.

LE DEVELOPPEMENT :

Le mérite de ses fondateurs c'est d'avoir ouvert la Mutuelle aux Cadres et aux Salariés de l'Industrie et du Commerce.

Dès la cinquième année, la M.A.C.I.F. connaît un développement spectaculaire. Développement qu'elle s'efforce de maîtriser pour contrôler la qualité de son sociétariat par une gestion rigoureuse des risques. Cela ne va pas sans provoquer des critiques.

Aujourd'hui, avec 1.800.000 sociétaires, la M.A.C.I.F. inquiète la concurrence, et celà, au point qu'une véritable campagne de presse vient d'être organisée contre la Mutuelle.

CALOMNIES et DIFFAMATIONS vont bon train.

On dit tout et son contraire sur la M.A.C.I.F. . Mais on n'a pas fini de dire des choses. D'un certain point de vue, je souhaite que ça continue. Celà prouve que nous sommes sur la bonne voie : la VOIE de la REUSSITE !

Pour en terminer avec cette présentation, je voudrais vous citer quelques chiffres :

A la fin de 1982, nous comptons 3.272 salariés pour un chiffre d'affaires proche de 3,5 milliards. En assurant près de 10 % des véhicules à 4 roues, la Mutuelle est devenue la première société d'assurance *AUTO* en France.

La M.A.C.I.F. offre à ses assurés une dizaine de contrats dans des domaines variés, de la *NAVIGATION DE PLAISANCE* à l'*ASSURANCE DECES*. Mais c'est la couverture des *risques automobile* et l'*assurance habitation* et *Chef de Famille* qui représentent l'essentiel de nos opérations.

Voilà un bilan global qui fait des jaloux. La campagne de presse que j'évoquais à l'instant a évidemment pour but de déstabiliser la Mutuelle. Ceux qui cherchent à jeter le discrédit sur les dirigeants et le personnel de la M.A.C.I.F. peuvent continuer. Cela nous laisse calmes et sereins.

La CHANCE de notre Mutuelle c'est d'avoir la capacité de proposer des contrats sérieux, c'est-à-dire ajustés aux besoins des sociétaires et complets. Rien à voir avec des produits dont la vente est encouragée parce qu'ils sont rémunérateurs. Rien à voir non plus avec ces présentations adaptées aux préoccupations du prospect que la publicité rend vulnérables à certaines séductions.

La CHANCE de la M.A.C.I.F. :

- . c'est aussi de disposer d'une situation financière saine,
- . c'est encore d'être servie par un personnel compétent et dévoué,
- . c'est surtout de pouvoir définir ses orientations au sein d'instances démocratiques.

A ce propos, il est évident que, réaliser un fonctionnement démocratique parfait avec 1,8 million de sociétaires, n'est pas chose facile. Mais je puis vous affirmer — et je parle sous le contrôle de mes collègues administrateurs — que la M.A.C.I.F. a la volonté de maintenir dans ses instances de décision une composition pluraliste et aussi la volonté de pratiquer la règle de l'alternance : deux conditions nécessaires à la démocratie.

Je puis vous dire également que pour les responsables actuels, il n'est pas question de laisser une minorité agissante entraîner la Mutuelle dans une direction que la majorité des sociétaires n'approuverait pas. Pas question non plus d'empêcher un groupe minoritaire dont la sensibilité serait différente, de participer à l'élaboration des décisions.

Nous savons tous qu'en période électorale, les uns et les autres expriment leurs divergences avec excès. Le moment me paraît bien choisi pour souligner l'intérêt de notre expérience. D'autant plus que notre Mutuelle ne passe plus inaperçue dans le mouvement mutualiste. La M.A.C.I.F., c'est comme une association de consommateurs qui, fatigués de dénoncer les abus, auraient décidé de fabriquer eux-mêmes leurs contrats d'assurances.

C'est cela la Mutualité. Notre Sociétaire, c'est l'assuré/assureur.

...

- . Pour peu que la gestion soit rigoureuse, et nous n'avons aucun souci à cet égard, la Direction Générale, animée par Jacques VANDIER, est tout à fait compétente,
- . Pour peu que les élus que nous sommes aient la volonté d'oublier leur différence pour s'en tenir à ce qui les unit,

la M.A.C.I.F. poursuivra sa progression, n'en déplaise à ceux qui, en mal de clientèle, jalourent nos succès.

Au moment où les uns et les autres vantent et dénoncent sans cesse les mérites et les défauts du capitalisme libéral ou du collectivisme d'Etat, nous sommes fiers, à la M.A.C.I.F., d'avoir rassemblé une majorité sur un projet admis par tous.

Un projet ? Je devrais plutôt dire une application pratique c'est-à-dire la création, le développement d'une entreprise d'assurances contrôlée par les assurés ; une entreprise non capitaliste mais libérale qui joue la loi du Marché ; une entreprise privée qui n'appartient pas à l'Etat ; une entreprise dont le profit — car il faut en faire et nous en faisons — une entreprise d'assurance dont le profit revient aux assurés.

L'INAUGURATION d'un édifice est un moment "charnière".

Le bâtiment va commencer à exister.

L'oeuvre d'une équipe est parachevée. Une autre va prendre la suite.

Avant que la première ne nous quitte, je voudrais remercier ceux qui, tout au long de la construction, ont eu la volonté de conduire le projet à son terme.

Au moment symbolique de l'inauguration, tout paraît simple, mais ceux qui parmi vous ont suivi la mise en oeuvre et même auparavant tout ce qui précéda le chantier, ceux-là savent que les difficultés ne manquèrent jamais. Mais comme dit le proverbe arabe : *"Toutes choses sont difficiles avant que d'être faciles"*.

Il faut tout d'abord remercier les autorités locales et départementales de leur compréhension qui a permis au projet de s'intégrer dans la réglementation existante. Je citerai la Direction Départementale de l'Équipement et la Mairie de COMPIEGNE :

M. Michel WOIMANT, chargé de l'Urbanisme de la ville,
M. DEWITTE, Directeur Général des Services Techniques,
M. FLAIS, Architecte de la ZAC.

Nous avons fait de notre mieux pour que l'ensemble soit fonctionnel en même temps qu'agréable. Je sais que les goûts et les couleurs ne se discutent pas, mais sur le plan de l'architecture, je trouve la construction fort réussie. J'en félicite M. VIVIER, notre architecte.

En ce qui concerne les entreprises, je ne peux les citer toutes mais je voudrais en nommer une. Non pas parce que, comme la M.A.C.I.F., elle relève d'une certaine manière de l'Economie Sociale, mais surtout parce qu'elle a fait la preuve de sa compétence et de la conscience professionnelle de ses ouvriers. Il s'agit d'une SCOP TECHNINOV de La Rochelle.

Il serait injuste de ne pas parler aussi des opérations qui se sont déroulées dans les dernières semaines. Les corps d'état secondaires ont été soumis à une dure épreuve. Ils ont dû faire de gros efforts pour respecter la date fixée pour l'ouverture, notamment suite aux difficultés rencontrées lors de la mise en place du gros oeuvre. Je voulais les en remercier.

Que dire de plus à propos du chantier si ce n'est que les études et les contrôles ont été effectués par le Cabinet I.G.C. dont je salue les responsables, M. MOHANA et M. BIENCOURT, qui se trouvent parmi nous ce soir. Il faut citer aussi notre ami Yvon BENARD dont l'expérience nous est précieuse. C'est lui qui a eu la lourde charge de représenter la Mutuelle dans son rôle de maître d'ouvrage pour l'ensemble de l'opération.

Une aventure s'achève; Une autre va commencer avec une nouvelle équipe. Je présente donc tous mes voeux de succès à Gérard ANDRECK, responsable de la Direction du Centre, ainsi qu'à tous ceux qui, avec lui, vont travailler ici.

Je ne voudrais pas être trop long, mais avant d'en terminer, permettez-moi de vous dire ma satisfaction. Cette inauguration me donne l'occasion de rappeler combien le mouvement mutualiste, dans tous ses aspects, a toujours été novateur.

La solidarité qu'il implique est peut-être naturelle au coeur de l'homme, mais c'est surtout sa traduction en réalisations pratiques qui me paraît encourageante. Nous avons le droit d'inscrire la M.A.C.I.F. parmi ces réalisations pratiques.

Ses sociétaires, en effet, se sont livrés à un exercice de la liberté qui, outre sa richesse pédagogique, ne peut que servir le progrès social.

Que sont-ils en un mot ? nos sociétaires ? Des citoyens qui s'associent pour bâtir ensemble les institutions qui leur sont nécessaires.

Mon propos ce soir n'a pas d'autre signification que de vous assurer que, dans cette longue et exaltante entreprise, vous me trouverez toujours à leurs côtés.

Compiègne, le 7 MARS 1983.